



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

NOM DU CANDIDAT : Laurence Pache **PARTI POLITIQUE :** France Insoumise

Objet :

L'objectif de ce document est de connaître la position des candidats à l'élection présidentielle de 2017, en matière d'aménagement du territoire, et plus particulièrement les problèmes rencontrés par notre gare et les usagers de la ligne Paris Châteauroux St Sébastien Limoges. Il s'agit également de leur permettre d'exprimer leurs projets et leurs engagements, ainsi que les moyens qu'ils comptent y associer.

I. Les tarifs

Les tarifs des trains « Intercités » ont considérablement augmenté : **+60% en 10 ans**, de 32,2 € à 51,4 € pour un aller-retour Paris-St Sébastien au tarif Fréquence. Ces augmentations pénalisent considérablement le pouvoir d'achat des salariés qui utilisent cet abonnement pour se rendre sur leur lieu de travail, et incitent à abandonner le train pour la voiture ou le car.

De même, la Banque Postale a augmenté ses tarifs **de 900% en 10 ans** pour les associations, de 4€ à 40€/an,

1. Que pensez-vous de ces hausses pratiquées par des entreprises sous tutelle de l'Etat ?

La France Insoumise porte dans son programme une nouvelle loi de réforme du système ferroviaire pour unifier

le rail en un seul pôle public. Il va de soi que le contrôle des tarifs servirait rendre accessibles des transports de travail où de nécessité comme les "Intercités"

2. Seriez-vous prêt(e) à encadrer légalement les hausses du prix des transports propres (train, métro) ?

OUI NON

3. Seriez-vous prêt(e) à supprimer le système de prix de marché pratiqués par la SNCF et qui pénalisent les usagers des petites gares au profit des grandes gares ?

OUI NON

4. Seriez-vous prêt(e) à baisser les tarifs de la Banque Postale ?

OUI NON

II. Les Dessertes

En 2007, pendant le Grenelle de l'Environnement, la SNCF a supprimé la desserte Corail quotidienne à St Sébastien. Au cours de plusieurs réunions et audiences, 3 Préfets successifs et un Directeur de Cabinet ont promis de restituer un arrêt le vendredi soir, et un autre le dimanche après midi.

Ces promesses n'ont pas été tenues. **Lorsque notre gare disposait de dessertes fonctionnelles, grâce à notre action, le chiffre d'affaires a augmenté de 37% en 9 ans. Depuis ces suppressions, il a baissé.**

5. Que pensez-vous de cette attitude ?

..... Notre objectif est tout à fait contraire à ces décisions de non sens. Notre projet est de développer les transports ferroviaires afin d'assurer un maillage adapté aux différentes échelles des territoires. Cela suppose de mettre en oeuvre un plan de transport desservant harmonieusement et efficacement l'ensemble des liaisons TER, intercités, TGV.

6. Etes-vous prêt(e) à restituer les dessertes Intercité à St Sébastien le vendredi et le dimanche comme cela a été promis ?

..... Tout à fait, je rappelle que notre livret thématique "Pour des transports écologiques et accessibles" affirme notre principe de "ré-humaniser les gares grâce à la mise en place d'un personnel formé conformément aux valeurs du service public". La double desserte que vous mentionnez participe de ce processus. (p 14 de notre livret)



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

En 2012, la mise en place forcée du cadencement des dessertes ferroviaires a abouti à de nouvelles dégradations des dessertes.

Une nouvelle grille est prévue sur la ligne Paris Orléans Limoges Toulouse (POLT) au 01/07/2017 avec là encore des suppressions de dessertes et des allongements des temps de correspondance.

La gestion des plages travaux ferroviaires entraîne la suppression des dessertes de jour, alors qu'avant, c'était fait de nuit et sans suppression.

7. Quelle est votre position sur ce sujet ?

..... De façon générale, nous portons la revendication de maintenir un haut niveau de service. Et je suis donc opposée à ces suppressions de dessertes
..... La proposition n°41 du programme L'avenir en commun, portée aux élections présidentielles et actuellement pour les législatives, prévoit de lutter fermement contre l'ouverture à la concurrence du trafic intérieur de voyageurs. Je rappelle par ailleurs que j'ai toujours défendu le POLT, notamment dans l'examen du dossier LGV, en tant que conseillère régionale entre 2010 et 2015.
..... En matière de défense des dessertes, j'ai publié une vidéo vue plusieurs centaines de milliers de fois à propos de la gare de Guéret. Ma mobilisation sur ces points est et sera sans faille si je suis élue (<https://youtu.be/5NY4pJB5cs>)

III. La catastrophe de Brétigny

L'enquête sur la catastrophe de Brétigny a mis au jour les éléments suivants :

- manipulation des agents entendus comme témoins.
- la fissure de l'éclisse était connue depuis 2008 mais les travaux n'ont jamais été réalisés.
- les juges d'instruction se demandent si les agents SNCF n'ont pas établi de faux documents.
- des pièces à conviction ont été « volées ».
- les écoutes téléphoniques ont révélé que de graves problèmes de maintenance et d'infrastructures ont subsisté à Brétigny jusqu'à l'automne 2014, et sans doute au-delà

Un rapport de la Cour des Comptes a épinglé la maintenance des voies, confirmée cette fois par la Direction elle-même.

Les juges ont par la suite renoncé à demander un réquisitoire supplétif qui les aurait autorisés à enquêter sur une éventuelle « subordination de témoins », mais également, sur l'établissement éventuel de faux documents attestant que les aiguillages défaillants avaient été vérifiés avant l'accident

8. Que pensez-vous de la gestion de cette catastrophe par l'Etat, la SNCF et la Justice ?

..... La catastrophe de Brétigny est le résultat d'une politique de désengagement de l'Etat. La transformation de la SNCF en entreprise soumise à des objectifs de rentabilité dans le cadre de l'ouverture à la concurrence
..... a mené à une réduction régulière des effectifs et de la maintenance. mais j'estime qu'un contrôle plus direct sur
..... l'entreprise publique permettrait, tout en garantissant une justice indépendante, d'assumer plus honnêtement et humainement les responsabilités techniques ou économiques en cas d'accident majeur.

IV. La remise à niveau des lignes classiques

Durant 30 ans, avec une politique du « Tout TGV », l'entretien du réseau classique a été négligé, aboutissant à la catastrophe de Brétigny.

9. Quels moyens proposez-vous pour la remise à niveau des lignes classiques et de la ligne POLT en particulier ?

..... Notre politique des transports passe avant tout par un grand plan de relance du transport de fret par voie ferrée,
..... en particulier grâce au développement du transport combiné rail-route et du ferroutage. C'est dire si nous souhaitons investir
..... sur les lignes classiques et par là en faire profiter le transport de voyageurs. Comme je l'ai dit dans ma première réponse notre volonté de créer un pôle public du transport ferroviaire facilitera la prise de décision en la matière.



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

V. Le maintien des guichets dans les gares et des Services Publics

Des Maisons de Services AU Public (MSAP) sont progressivement mises en place. Elles consistent à mettre un simple ordinateur relié à Internet dans le hall du bureau de Poste, avec des fonctionnalités très limitées. La SNCF, a refusé de faire partie du dispositif au niveau national, mais a accepté localement de faire partie de certaines MSAP avec comme objectif de faire fermer de VRAIS Services Publics, en l'occurrence les guichets dans les gares. Le maintien de l'ouverture des guichets dans les gares **est contractuellement prévu dans la convention TER** et le Conseil Régional est opposé à leur fermeture. Malgré cela, la SNCF a imposé une réduction drastique des horaires le 1^{er} avril 2016 dans plusieurs guichets en Nouvelle Aquitaine.

10. Trouvez-vous normal que la SNCF, entreprise sous tutelle de l'Etat, et prestataire ferroviaire des Régions, remette en cause les éléments contractuels de la convention TER ?

OUI NON

11. Que proposez-vous pour remédier à cette situation ?

Je suis l'auteur du livret thématique de la France Insoumise "Pour la justice et l'égalité territoriale" qui propose justement sur cette question d'assumer "des territoires vivants pour des citoyens égaux". Je propose de faire un moratoire sur les fermetures de services publics et un plan de redéploiement des services publics sur les territoires ruraux et périurbains : services postaux, gares de proximité... (p.18 de ce livret). Cela passe donc, pour moi, par le respect des conventions TER qui permettent d'assurer la survie de certaines gares actuellement.

12. Etes-vous favorable au maintien d'une présence humaine dans les gares ?

OUI NON

13. Pourquoi ?

Je réaffirme notre projet de ré-humaniser les gares grâce à la mise en place d'un personnel formé conformément aux valeurs du service public. Pourquoi ? Parce que notre livret thématique sur les transports affirme que nous atteindrons l'accessibilité totale progressive des transports collectifs publics et des villes aux personnes à mobilité réduite (personnes en situation de handicap, poussettes, personnes âgées, etc.) (p.16).

Depuis plusieurs années, on constate de nombreuses réductions et fermetures de Services Publics (bureaux de Poste, perceptions, hôpitaux, guichets SNCF).

14. Quelles est votre position sur le maintien des Services Publics, particulièrement en zone rurale ?

De façon générale, effectivement, notre objectif est de promulguer une loi de justice territoriale visant à enrayer la loi du marché, à permettre l'égalité d'accès des citoyens ne s'aux services publics et promouvoir la coopération et le développement soutenable et juste de tous les territoires de la République. En tant que députée de la Creuse, je ferai de cet objectif un axe majeur de mon action.

VI. Le dialogue

La Charte du Service Public, signée par l'Etat, prévoit notamment « *que toute réorganisation se traduise par une amélioration dans la qualité des services rendus aux collectivités ou à la population* », et de « *faire précéder toute réorganisation ou création d'une véritable concertation, animée par le préfet, avec les élus, les opérateurs de service public et les usagers* ».

Aucune réunion de concertation n'a été organisée sur le cadencement des horaires SNCF de 2012, sur la réorganisation horaire de juillet 2017, et sur les restrictions d'ouverture des guichets en 2016.

15. Qu'en pensez-vous ?

En tant que militante de la démocratie participative, je trouve ça inacceptable bien évidemment. Je suis favorable à ce que les usagers soient partie prenante de la gestion des services publics.

16. Seriez-vous prêt(e) à inscrire la Charte du Service Public dans une loi ?

OUI NON

Lorsque les élus écrivent à la SNCF, ils n'ont pas de réponse.

17. Qu'en pensez-vous ?



Questionnaire aux candidats pour les élections présidentielles et législatives de 2017

C'est également inacceptable. Il faut sortir de cette concurrence élus / entreprise publique. Notre objectif de recréer un vrai pôle public favorisera un dialogue plus conforme aux logiques républicaines et respectueux du suffrage universel duquel nous procédons comme élu(e)s.

VII. La concurrence

Les directives européennes prévoient l'ouverture à la concurrence du transport régional en 2023 et 2020 pour les TGV.

18. *Quelle est votre position sur ce sujet ?*

Notre principe directeur est clair : "désobéir aux paquets ferroviaires européens pour bloquer l'ouverture à la concurrence du trafic intérieur des voyageurs prévue en 2023" (p 14 de notre livret transports).

19. *Que pensez-vous de la libéralisation des cars Macron en dessous des 200 km qui concurrence directement les trains régionaux (exemple : Limoges Brive) ?*

J'ai eu une position très claire en tant que Secrétaire national du parti de gauche à travers une vidéo publiée sur les réseaux sociaux et dénonçant cette politique des bus Macron. J'ai évoqué dans cette vidéo le cas de Guéret afin de sensibiliser les citoyens à cette illusion. La vidéo a été vue plusieurs centaines de milliers de fois et confirme mes positions à ce sujet. La vidéo est visible ici : <https://youtu.be/5NY4pjBT5cs>. Si je suis élue, je voterai pour l'abrogation de la loi Macron.

VIII. Vos propositions

1. *Quels projets proposez-vous en matière d'aménagement du territoire et de développement des services publics, notamment ferroviaires ?*

Notre projet transport est économique, social et écologique. Déplacer à la fois les personnes et les biens est indispensable. Les transports représentent en France 18 % du PIB et emploient 1,34 million de personnes. Organisé comme il l'est, il ne répond pas efficacement à nos besoins. L'accroissement de l'effet de serre est causé, pour plus des deux tiers, par les émissions de gaz carbonique (CO2). Le transport qui fonctionne au pétrole est le premier émetteur de gaz à effet de serre (GES) : 29% du total des émissions. Ces émissions sont en hausse. Le transport routier émet à lui seul 92% des émissions de GES. Nous proposons un plan pluriannuel d'investissements dans les transports de voyageurs qui ne dépendent pas du pétrole : marche, vélos, bus à énergie propre, tramways, TER, métro, trains intercity, TGV. Nous développerons le transport ferroviaire et fluvial et le transport maritime côtier. Je me permets d'insister sur ce point !

2. *Quels moyens accorderiez-vous afin de mettre en œuvre vos propositions ?*

La contribution carbone sur le transport routier de marchandises et la taxe kilométrique aux frontières dépendant de la distance parcourue permettront de palier en partie les saccages écologiques du libre-échange. Cela constituera une ressource financière non négligeable pour la création et le renforcement d'un véritable pôle public du transport ferroviaire.

Cette thématique est, vous le savez, au cœur de mon engagement en tant que conseillère régionale puis dans la façon dont j'ai porté cette question en tant que secrétaire nationale du parti de gauche en charge des services publics. En tant que candidate aux élections législatives cette année, et portant un programme profondément rénovateur sur la question du transport ferroviaire, j'entends continuer à porter cette idée d'un service public accessible pour tous.

Je vous remercie d'avoir bien voulu consacrer de votre temps à ce questionnaire.

Signature du candidat :